

l'insurgé

POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

4 novembre 2010

*« La jeunesse est la flamme
de la révolution »*

Karl Liebknecht

Site : <http://www.insurge.fr>

Deux mois de mobilisation l'ont montré :

ON NE PEUT ABROGER LA LOI CONTRE LES RETRAITES SANS COMBATTRE POUR CHASSER SARKOZY !

L'ampleur de la mobilisation des deux derniers mois en défense des retraites l'a montré: les travailleurs et la jeunesse **veulent en finir avec cette politique, ce gouvernement, ce président.**

Et le fait que la loi ait été votée ne change rien à l'objectif : imposer l'abrogation de cette loi réactionnaire.

Pour imposer l'abrogation, il faudra bien « l'affrontement » avec ce gouvernement et ce président

On doit donc totalement rejeter le discours des dirigeants de la CFDT qui affirment qu'une fois la loi promulguée, il faudrait l'accepter car *« nous ne voulons ni aller sur la contestation de la légitimité parlementaire, ni sur l'affrontement avec la présidence de la République »*. Cela reviendrait à se soumettre à toute la politique de ce gouvernement.

Sarkozy a voulu briser la mobilisation pour lancer d'autres attaques antisociales. Aussi le gouvernement a-t-il fait débloquer par la force les dépôts pétroliers. Il a cherché à intimider la jeunesse en envoyant la police contre les lycéens, multipliant arrestations, « comparutions immédiates » et condamnations...

Cette loi contre les retraites est la pointe avancée d'une offensive générale (contre l'Enseignement et les hôpitaux publics, contre les salaires, etc...) et pour renforcer le caractère policier de la Vème République.

Une offensive qui frappe directement la jeunesse

La jeunesse est directement victime de toutes les « réformes » imposées à l'enseignement public (réduction du nombre d'enseignants, dislocation des programmes) et à l'Université soumise à la loi d'autonomie, à la concurrence, au patronat. La jeunesse est touchée de plein fouet par la précarité et le chômage, par la difficulté à trouver un logement, par le développement des mesures policières.

Et elle est directement menacée par la réforme des retraites : prolonger de deux ans (ou plus) l'âge de départ à la retraite, c'est provoquer immédiatement la disparition d'un million d'offre d'emplois. C'est donc créer un million de chômeurs en plus.

Abrogation du texte de loi ; levée de toutes les mesures de répression

Certaines directions syndicales (FO, SUD...) se sont prononcées pour le retrait du projet de Sarkozy, d'autres (CGT et CFDT) l'ont refusé, voulant amender ce texte. Mais toutes, sans exception, ont demandé des négociations pour une *« autre réforme »*. De même le Parti Socialiste et le PCF proposent-ils une autre réforme pour assurer le financement des retraites. Ce consensus sur la soi-disant nécessité d'une « réforme » des retraites encouragea Sarkozy à maintenir sa loi.

Mais pourquoi une autre réforme ? Si l'on supprime toutes les exonérations accordées aux patrons, les caisses de la Sécu (Santé et vieillesse) seraient bénéficiaires ? Cela implique de remettre en cause la totalité des cadeaux faits au patronat.

Et face à la répression : **unité pour exiger la libération immédiate de toutes les victimes de la répression policière, la levée de toutes les poursuites judiciaires.** Unité pour exiger l'arrêt des opérations policières qui mettent en cause le droit de grève, de manifester librement, voire même de circuler librement.

Une nécessité : en finir avec Sarkozy et ses réformes, sans attendre 2012

Ce qui, depuis des semaines, donne force à la mobilisation, c'est la volonté générale d'infliger à Sarkozy une défaite politique, d'en finir au plus vite avec cette politique, avec ce gouvernement. L'unité doit se réaliser sur cette perspective. À l'inverse, c'est parce qu'ils refusent d'affronter Sarkozy et son gouvernement que les dirigeants syndicaux ont refusé d'appeler à la grève générale jusqu'au retrait de la réforme (ils répètent que la grève générale ne se décrète pas, mais, ils ne cessent de décréter entre eux qu'il faut des journées d'action saute-mouton et des « négociations »).

Imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils cessent de pactiser et de négocier avec Sarkozy est une nécessité ; de même la responsabilité du PS et du PCF (du PG et du NPA), et de leurs militants, devrait être d'engager une campagne pour le départ immédiat de Sarkozy, non de le légitimer.

Une alternative immédiate est possible, celle d'un gouvernement des organisations du mouvement ouvrier. Si la mise en place d'un tel gouvernement résultait de la mobilisation, ce serait un formidable encouragement au combat des travailleurs pour leurs propres revendications.

Au-delà, c'est dans la perspective d'en finir avec le capitalisme que doit être mené le combat pour défendre les acquis arrachés dans le passé.

Pour préserver les retraites : restituer les 66,7 milliards volés aux salariés !

La Cour des comptes évalue à 24,9 milliards d'euros en 2009 le déficit des régimes sociaux (maladie, vieillesse et famille). Elle prévoit 30 milliards de déficit en 2010. En même temps, elle a répertorié 178 dispositifs différents qui évitent aux patrons de payer ce qu'ils appellent « leurs charges », qui sont en réalité une partie du salaire (indirect) du aux salariés. Au total, ce sont 66,7 milliards d'exonérations en 2009 pour le seul régime général qui sont volés aux travailleurs ! Ces exonérations sont partiellement compensées par le budget de l'État, donc par les impôts payés par salariés.

La suppression des multiples exonérations patronales, et le versement de tous les arriérés de cotisations, permettent de financer ces mesures.

Si cela ne suffit pas : augmentation des cotisations patronales (et non taxation des profits, qui sont aléatoires et maquillables). Les cotisations sociales finançant les retraites sont une fraction du salaire des actifs, une fraction mutualisée. Quant aux fonctionnaires, les contributions inscrites au budget doivent correspondre à ce qui est nécessaire sur la base des droits acquis (le fait d'instaurer des cotisations et une caisse pour les fonctionnaires revient à réduire leur salaire et à remettre en cause leur statut).

La défense la retraite à 60 ans, d'une retraite à taux plein, implique d'exiger :

- **L'abrogation du texte de loi Sarkozy-Worth ;**
- **L'abrogation des textes Rocard-Balladur-Fillon : retour aux 37,5 annuités et, dans le privé, le retour au calcul de la retraite sur la base des 10 meilleures années;**
- la défense du système de retraite par répartition du salaire indirect mutualisé, contre toute capitalisation ;
- le maintien du code des pensions et des régimes spéciaux.